



Protocole sanitaire en vigueur au collège depuis février 2021 et nouveau protocole sanitaire concernant l'EPS au 22 mars

publié le 25/03/2021

Chers parents et élèves,

Un nouveau protocole sanitaire national a été publié lundi 01 février. Vous trouverez sa déclinaison pour l'établissement dans la pièce jointe.

Il est important de rappeler l'importance du port du masque sur l'ensemble de la bouche et du nez, seuls les masques chirurgicaux et "grand public" de catégorie 1 seront désormais autorisés. Il est aussi nécessaire de se laver régulièrement les mains notamment avant de rentrer au self et en sortant. La capacité d'accueil au restaurant scolaire a été réduite à 3 classes avec une distance de 2 mètres entre les tables. Le protocole d'aération de tous les locaux a également été renforcé.

Un nouveau protocole sanitaire concernant l'enseignement de l'EPS est en vigueur à compter de la semaine du 22 mars (dans l'attente des décrets permettant l'utilisation des gymnases et la reprise des activités nautiques en piscine). voir pièce jointe ci dessous

Documents joints

 [fevrier_clg_atlantique_aytre_procole_sanitaire](#) (PDF de 968 ko)

 [protocole_sanitaire_eps_21_mars_21](#) (PDF de 367.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.